



## Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4 et 3.12

**Numéro de la demande :** 2013-4039  
**Demande :** B.2.1 – Nouvelles propriétés chimiques du produit – Garantie  
B.2.3 – Nouvelle identité des produits de formulation  
B.3.12 – Nouveau site ou nouvelle culture hôte  
**Produit :** Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution  
**Numéro d'homologation :** 31809  
**Matières actives (m.a.) :** Paclobutrazol  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2523053

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale, le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution, destinée à une utilisation sur les plantes ornementales cultivées en pot dans des pépinières et des serres afin de diminuer la montaison, augmentant ainsi le nombre de plantes compactes désirées. Le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution convient à toutes les plantes hôtes étiquetées pour le Piccolo (numéro d'homologation : 28400) ainsi qu'à 13 plantes hôtes supplémentaires, notamment le calibrachoa, le penstémon, le cosmos, le coréopsis, le gaura, l'*Hypericum calycinum*, le *Lantana camara*, le souci officinal, la monarde, la verveine, la véronique, le tournesol en pot et le lis de Pâques.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution se présente sous forme de concentré émulsifiable contenant du paclobutrazol à une concentration nominale de 4 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,011-1,021 g/mL et un pH de 5,5. Les exigences en matière de données chimiques ont été respectées pour ce produit.

### Évaluations sanitaires

Le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution a une toxicité aiguë faible par voie orale, cutanée et par inhalation, est extrêmement irritant pour les yeux et est légèrement irritant pour la peau. Le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution n'est pas considérée comme un sensibilisant cutané.

L'utilisation du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution correspond aux profils d'utilisation actuellement homologués pour la matière active paclobutrazol. Par conséquent, aucun risque préoccupant posé par ces utilisations n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

### **Évaluation environnementale**

L'utilisation du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution correspond au profil d'utilisation actuel pour la matière active paclobutrazol. Puisque le produit est destiné à une utilisation intérieure, aucune exposition environnementale ne devrait se produire.

### **Évaluation de la valeur**

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen comprenaient des données tirées de 17 essais en serre menés aux États-Unis. Tous les essais ont été conçus et réalisés de manière scientifique au moyen de procédures normalement utilisées en serre.

Le rendement du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution appliqué par pulvérisation foliaire ou par mouillage du sol a été comparé directement à celui des produits homologués Piccolo Régulateur de croissance pour les plantes et Bonzi Régulateur de la croissance des végétaux appliqués au moyen des mêmes méthodes et aux mêmes doses sur six plantes hôtes étiquetées, notamment la célosie, le pétunia, la sauge, le chrysanthème, l'impatiante et le poinsettia, dans le cadre de neuf essais. Douze des 13 nouvelles plantes hôtes ont été évaluées lors de neuf essais pour le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution.

D'après les renseignements disponibles, on peut donc conclure que le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution est tout aussi efficace pour contrôler la hauteur et la largeur des plantes que les produits homologués Piccolo Régulateur de croissance pour les plantes et Bonzi Régulateur de la croissance des végétaux. Par conséquent, l'ajout de toutes les plantes hôtes étiquetées pour le Piccolo Régulateur de croissance pour les plantes sur l'étiquette du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution peut être appuyé.

Chacune des 12 nouvelles plantes hôtes a fait l'objet d'un à quatre essais, notamment le calibrachoa, le penstémon, le cosmos, le coréopsis, le gaura, l'*Hypericum calycinum*, le *Lantana camara*, le souci officinal, la monarde, la véronique, le tournesol en pot et le lis de Pâques. D'après le poids de la preuve, l'ajout de ces plantes hôtes sur l'étiquette du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution peut être appuyé.

Aucun renseignement n'a été présenté pour appuyer l'utilisation sur la verveine. Étant donné que (1) la verveine est étiquetée pour le Piccolo 10XC PGR (numéro d'homologation de l'EPA : 62097-25) à des doses similaires aux États-Unis et que (2) le mode d'action du paclobutrazol dans le contrôle de la croissance des plante est attribuable à l'inhibition de la synthèse des gibbérellines, l'ajout de la verveine sur l'étiquette est acceptable.

Le Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution contient du paclobutrazol à une concentration de 4 %, ce qui correspond à dix fois la concentration que renferment deux produits similaires homologués au Canada, le Bonzi Régulateur de la croissance des végétaux et le Piccolo Régulateur de croissance pour les plantes. La même quantité de Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution permet de couvrir dix fois plus de plantes (pots).

L'homologation du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution est appuyée du point de vue de la valeur pour le contrôle de la hauteur et de la largeur des plantes.

### **Conclusion**

L'ARLA a examiné les renseignements fournis à l'appui de l'homologation du Piccolo 10 XC Régulateur de croissance pour les plantes en solution et elle a conclu que l'homologation de ce produit est acceptable.

## Références

- 2329451 Comparing "high strength" formulation of paclobutrazol to Piccolo, DACO: 10.2.3.3.
- 2329452 2009, FAL491, FAL494, Piccolo, and Bonzi comparison trials, DACO: 10.2.3.3.
- 2329454 2009, A comparison of high strength paclobutrazol formulations on bedding plants, DACO: 10.2.3.3.
- 2329456 2010, High-strength paclobutrazol study on Chrysanthemum, DACO: 10.2.3.3.
- 2329458 2009, DACO: 10.2.3.3.
- 2329460 2009, DACO: 10.2.3.3.
- 2329462 2009, Comparison of two "high strength" formulations of paclobutrazol to Bonzi on Easter lilies, DACO: 10.2.3.3.
- 2329465 2009, Comparing the efficacy of two high-strength paclobutrazol formulations with Bonzi on height control of bedding plants, DACO: 10.2.3.3.
- 2329467 2009, Comparing two high-strength formulations of paclobutrazol to Bonzi, DACO: 10.2.3.3.
- 2329469 FAL 491 pot mum 'Providence', DACO: 10.2.3.3.
- 2329471 2010, Evaluation of Piccolo 10XC spray and drench applications on poinsettias, DACO: 10.2.3.3.
- 2329473 2010, High-strength paclobutrazol study on poinsettia, DACO: 10.2.3.3.
- 2329476 2010, Piccolo 10XC and Piccolo comparison trials poinsettias fall 2010, DACO: 10.2.3.3.
- 2329478 2011, Evaluation of Piccolo 10 XC spray and drench applications on poinsettia, DACO: 10.2.3.3.
- 2329480 2010, Evaluating PGRs on new herbaceous perennials, DACO: 10.2.3.3.
- 2329482 2011, Evaluating Piccolo 10 XC liner dips on herbaceous perennials, DACO: 10.2.3.3.
- 2329484 2012, Evaluating Piccolo 10XC drench vs. spray applications on herbaceous perennials, DACO: 10.2.3.3.
- 2329411 2009, Analytical method for the determination of paclobutrazol in paclobutrazol 4% w/w EC, DACO: 3.4.1 CBI
- 2329425 2010, Physical and chemical properties of FAL 491: storage stability for up to 12 months at 20C, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
- 2329403 2013, Applicants name and office address, DACO: 3.1.1
- 2382474 2013, COA [CBI Removed] DACO: 3.2.1 CBI
- 2409496 2013, COA [CBI Removed] DACO: 3.2.1 CBI
- 2409497 2013, COA [CBI Removed] DACO: 3.2.1 CBI
- 2382475 2013, COA for [CBI Removed] DACO: 3.2.1 CBI
- 2329415 2013, Container material and description, DACO: 3.5.5
- 2329424 2013, Corrosion characteristics, DACO: 3.5.14
- 2329416 2013, Density or specific gravity, DACO: 3.5.6
- 2329407 2013, Description of starting materials, DACO: 3.2.1 CBI
- 2329408 2013, Description of the formulation process, DACO: 3.2.2 CBI
- 2329426 2013, Dielectric Breakdown Voltage, DACO: 3.5.15

2329409 2013, Discussion of the formation of impurities of toxicological concern, DACO: 3.2.3 CBI

2329410 2013, Establishing certified limits, DACO: 3.3.1 CBI

2329422 2013, Explodability, DACO: 3.5.12

2329421 2013, Flammability, DACO: 3.5.11

2329404 2013, Formulating plants name and address, DACO: 3.1.2

2329414 2013, Formulation type, DACO: 3.5.4

2329412 2013, Impurities of toxicological concern, DACO: 3.4.2 CBI

2329423 2013, Miscibility, DACO: 3.5.13

2329406 2013, Other names, DACO: 3.1.4

2329418 2013, Oxidizing or reducing action (chemical incompatibility), DACO: 3.5.8

2329413 2013, Physical state, DACO: 3.5.2

2329420 2013, Storage Stability Data, DACO: 3.5.10

2329405 2013, Trade Name, DACO: 3.1.3

2329419 2013, Viscosity, DACO: 3.5.9

2329417 2013, pH, DACO: 3.5.7

2329399 2002, MSDS [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2329398 2005, MSDS: [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2329400 2005, MSDS: [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2329397 2007, MSDS: [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2329396 2009, MSDS: Paclbutrazol Technical, DACO: 0.9.1

2409494 2013, [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2409493 2010, [CBI Removed] DACO: 0.9.1

2409492 2013, [CBI Removed] DACO: 0.9.1

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.